

COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER

Les Larris

DU JEUDI 25 AVRIL 2024



**DE QUOI AVONS-
NOUS PARLÉ ?**

1- Évolution du réseau des transports en commun à Fontenay-sous-Bois (fin du fonctionnement de la Navette, nouveau trajet du bus 116, calendrier de l'arrivée de tramway, des lignes 1 et 15)

2- Information sur les biodéchets

3- Le quartier se transforme : nouvel espace vert au cœur des Larris, centre social agrandi et rénové, réflexion autour de l'aménagement sur la plateforme à l'arrière de la nouvelle crèche.



Point 1

M. Yoann Rispal, conseiller municipal aux Transports collectifs et aux pôles gares, présente le point : La mise en service de la ligne 15 est prévue pour 2031. L'implantation de la base travaux sera située au niveau du péripole et les travaux commenceront cette année. La société du Grand Paris est maître d'ouvrage. La Ville de Fontenay sera particulièrement attentive à la qualité des correspondances et à la réduction des impacts liés aux travaux.

Concernant le prolongement de la ligne 1, les stations desservies seront : les Rigollots, les Grands Pêcheurs et Val de Fontenay. Malgré la forte mobilisation en faveur du projet lors de l'enquête publique pour le prolongement, l'avis rendu était défavorable. Avec le Maire de la Ville, Jean-Philippe Gautrais, nous avons rencontré en juillet 2023 Monsieur Clément Beaune, alors Ministre des Transports, pour exiger la reprise des études et les crédits nécessaires pour cela. En décembre 2023, nous avons eu confirmation des crédits pour la reprise des études et les premières acquisitions foncières dans le Contrat de Plan Etat Région (CPER). Reprise des études courant 2024, et nouvelle enquête publique en 2026.

Le prolongement de la ligne du tramway (terminus gare de Val de Fontenay) est un vieux projet, mais il a rencontré une vive opposition par la commune de Noisy-le-Sec pendant une dizaine d'années. La mise

en service entre Montreuil et Noisy-le-Sec est prévue en 2026. Cella entre Montreuil et Val-de-Fontenay est prévue pour 2029. Les travaux à Fontenay commenceront en 2026.

Quant à la nouvelle ligne du bus des Bords de Marne, l'enquête publique aura lieu à l'automne 2024. Démarrage des travaux en 2027. Mise en service en 2029-2030. Le bus reliera Chelles, Gagny, Neuilly et Fontenay en site propre. Il sera accompagné à Fontenay, notamment, d'une large piste cyclable bidirectionnelle, d'un double alignement d'arbres et d'un couloir bus unidirectionnel. Cela nécessitera d'importants aménagements. Il permettra la réfection totale des espaces publics du triangle Carnot-Bobet-De Lattre de Tassigny.

Au sujet de l'arrêt du service de la navette : le service était financé par la Ville à hauteur plus de 500 000 euros par an, mais nous constatons une baisse de 30% de la fréquentation depuis 2019. De surcroît, en raison de la mise en concurrence du réseau de bus prévue par la loi (privatisation de l'exploitation), la RATP ne pourra plus exploiter la ligne et la convention liant la Ville à la RATP devra prendre fin au plus tard au 31 décembre 2024. Le service de la navette cessera en juillet 2024, cela coïncide volontairement avec les renforts de lignes de bus existantes (118 et 124 notamment), la modification du tracé et l'augmentation d'offre du 116 et l'arrivée d'une nouvelle ligne de bus aux Alouettes (145). Pour prendre le relais, la Ville a rendu gratuit et va renforcer son service de transport à la demande des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite. La Ville va également demander un renfort de la communication concernant le service régional de transport à la demande PAM.

La mise en place du prolongement de la ligne de métro M11 le 13 juin 2024 entraîne la restructuration du réseau de bus sur la commune. Deux lignes de bus

arrivent à Fontenay à partir de juin 2024 : le 116 (avec la mise en service du nouveau tracé via Rabelais-Verdun-Le Plateau) et le 145 (qui desservira les Alouettes). La ligne 118 va évoluer et bénéficier d'un renfort d'offre, le matin, à partir de juin 2024 ; le terminus sera désormais à Val de Fontenay afin d'augmenter la régularité et de faire baisser le temps d'attente entre les passages. La ligne 124, desservira maintenant son terminus à Rosny-sous-bois et sera renforcée. Par ailleurs, le travail se poursuit avec Ile-de-France Mobilité, la ville de Vincennes et de Nogent pour la modification de l'itinéraire du bus 210 avec la création d'un arrêt aux Rigollots. D'autres revendications sont portées par la commune dont l'arrivée du bus de nuit N11 au Val-de-Fontenay, le renfort des lignes de bus 124, 301, etc.

Vous avez dit : Comment la RATP pourra-t-elle gérer ces dessertes supplémentaires au regard de la pénurie de machinistes ?

Réponse : En effet, la pénurie est très forte, notamment en Ile-de-France. La RATP a déployé un grand plan de recrutement, mais celui-ci ne pallie pas le nombre de démissions et de départs en retraite. Nous avons les garanties d'Ile-de-France Mobilités, qui a commandé l'offre à la RATP.

Vous avez dit : Je suis contre l'arrêt de la navette. Est-ce que la mairie pourrait mettre en service une navette municipale ? Car nous souhaitons être indépendants en matière de mobilité.

Réponse : Malheureusement, l'hypothèse de passer la navette en régie était trop coûteuse pour les finances de la municipalité. Au-delà de notre service de transport à la demande, il y a le PAM, service de transport à la demande régional.

Vous avez dit : Il y aura un standard pour le transport à la demande ? Toutes les demandes seront-elles acceptées ?

Réponse : Le but est de renforcer ce service avec des moyens supplémentaires. De même, l'objectif est de baisser la moyenne

d'âge des bénéficiaires de ce service. Nous pensons que l'arrêt de la navette va générer une augmentation de la sollicitation du transport à la demande.

Vous avez dit : Au sujet de la privatisation des lignes de bus, y a-t-il déjà des appels d'offres ? Quelle garantie a-t-on qu'il n'y aura pas de dégradation du service ?

Réponse : Lorsqu'un service est privatisé, il est bien souvent dégradé malheureusement. Rien ne nous garantit qu'il n'y aura pas de dégradation. Les appels d'offres ont été passés entre octobre 2021 et février 2023. Concernant Fontenay, 3 à 4 entreprises différentes remplaceront la RATP. C'est pour nous une source de grande inquiétude. Des économies risquent d'être faites sur la masse salariale. Inquiétude aussi concernant l'information aux voyageurs.

Vous avez dit : Qu'en est-il du 301 ?

Réponse : Aucune modification n'est envisagée sur le tracé de la ligne. L'arrêt du 301 rue La Fontaine est maintenu. En revanche, nous réfléchissons à déplacer l'arrêt pour le rapprocher du club de loisirs Matteredaz.

Point 2

Les Points d'Apport Volontaire (PAV) sur les biodéchets sont dédiés aux déchets alimentaires qui ne peuvent pas être compostés. Les déchets alimentaires partiront ensuite en méthanisation. Ce qui est compostable doit toujours aller au compost. Pour rappel, la gestion des biodéchets est de la compétence de l'Établissement Public Territorial (EPT). Un code individuel, à demander sur le site du Territoire, est nécessaire pour avoir accès à n'importe quel PAV de la Ville et du Territoire. Des bio-seaux ont été distribués lors des inaugurations des PAV en mars dernier sur les deux sites de marché. Sont prévues deux nouvelles séances avec des agents du Territoire qui feront des distributions de bio-seaux et des animations sur les deux marchés, samedi et dimanche. Il est aussi

possible de venir chercher un bio-seau le jeudi au Pavillon Hervieu, 40 rue de Rosny, au Développement Durable de la Ville. À ce jour, Fontenay est la commune où il y a le plus de PAV.

Point 3

Dans le cadre de la requalification du quartier, au sein du secteur centre commercial, un nouvel espace vert est en train d'être créé à la place de l'ancien centre commercial ; dans le secteur Jean-Macé, un nouvel équipement public ouvrira ses portes ; et dans le secteur Langevin, une nouvelle crèche a été inaugurée en février.

Dans le secteur centre commercial : l'espace vert verra le jour cet été, inauguration le 6 juillet. Il se nommera Violeta Parra et comprendra un amphithéâtre, un espace pour le médiabus qui viendrait une fois par semaine, des arbres, des jardins gourmands avec pergola, ainsi que des espaces de détente avec méridienne, hamac et tables de jeux. La première concertation date de 2022. Grâce aux avis des habitant.e.s, le projet a pu être défini plus précisément. De plus, un sondage a été lancé et a recueilli près de 160 votes sur le quartier. Pour compléter ce sondage, les agents ont assuré des présences à la Maison du Projet, un samedi par mois pendant six mois, et sont venus à la rencontre des associations, au club Matteraz et à l'Inter-G. Depuis avant 2019, la Ville a commencé à acquérir les coques de l'ancien centre commercial. En 2022-23, les concertations ont été menées. La Ville travaille également à l'implantation d'un centre de santé et de locaux associatifs sur ce secteur.

Pour le secteur Jean-Macé : l'ancienne crèche PMI a déménagé secteur Langevin et la Ville est devenue propriétaire de ce bâtiment en mars dernier. Le projet est de créer un nouveau Centre Social trois fois plus grand que l'actuel Inter-G, et celui-ci deviendra un regroupement de ludothèques. Il y aura trois salles d'activité,

un espace cuisine, un espace Petite Enfance, un espace numérique. Il inclura un pôle accès aux droits et à la médiation. L'ensemble des espaces extérieurs sera réaménagé. Livraison du nouvel équipement en mars 2025.

Secteur Langevin : une étude a été lancée sur les espaces extérieurs et l'idée serait d'avoir un espace de rencontre entre l'école et la crèche. Il y aurait également des petits jeux en bois pour enfants. Et sur le haut de l'espace, il pourrait y avoir une sorte de cabane, comme cela avait été proposé lors des concertations.

Vous avez dit : Est-ce que les jeunes ont été consultés pour les aménagements du parc ?

Réponse : Les jeunes ont bien été consultés.

Vous avez dit : Diagonal pourrait-il faire un coin boulangerie en collaboration avec des artisans ? La participation a été réelle et le projet correspond bien à ce que nous souhaitons. Le local à côté de pharmacie pourrait être utilisé ?

Réponse : Il y a l'objectif d'avoir un centre de santé privé dans ce secteur. Dans l'idéal, il serait intéressant d'intégrer la pharmacie à l'intérieur de ce centre. Et l'espace actuel de la pharmacie serait démoli pour augmenter l'espace Violeta Parra. Mais cela reste hypothétique. Concernant le Diagonal, compléter le coin chaud avec des viennoiseries peut être une réflexion. Un travail avec le propriétaire sera mené pour améliorer le site et la diversité.

Vous avez dit : Des personnes ont réclamé l'installation de bancs dans le quartier. Pourquoi le banc a été enlevé rue Jean-Macé lors de la mise en sens unique ?

Réponse : Le sens unique est bien acté et définitif, mais les aménagements de la rue ne le sont pas encore. Des travaux de voirie sont prévus rue Paul-Langevin. Nous attendons la fin des travaux pour rénover la voie.

Vous avez dit : Quand va-t-on réaménager la rue Eugène-Sue ?

Réponse : Il est en effet nécessaire de requalifier la rue, mais nous avons dû prioriser d'autres travaux.

Vous avez dit : Rue Jean-Macé, il y a du stationnement sauvage.

Réponse : Je vous invite à prévenir la police quand l'accès pompier est bloqué.

Vous avez dit : Pour l'aménagement du terrain (secteur Langevin), il pourrait y avoir un terrain de pétanque.

Il pourrait y avoir des bancs.

Je trouve dommage de tout vouloir aménager, j'aimais ce côté sauvage. Et je crains qu'il n'y ait du deal.

Réponse : Nous comprenons votre remarque. L'espace en question était sauvage, mais fermé. Nous souhaitons rendre des espaces verts aux habitant.e.s. Pour éviter les mésusages, il est très important que les habitant.e.s s'approprient les espaces extérieurs.

Information : Tous les jeudis, Kelbongoo vient devant l'école Paul-Langevin.

Ce sont des produits bio et locaux, du producteur au consommateur.